

Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

R

M
I

13142961

18-09-2013

Greffier

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 19/09/2013 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 0536.454.837

Dénomination

(en entier) : **PREVITI M. & C.**

Forme juridique : SOCIETE PRIVEE A RESPONSABILITE LIMITEE

Siège : 5060 SAMBREVILLE (ARSIMONT), rue de Fosses, 93

Objet de l'acte : CORRECTION

Aux termes d'un acte reçu par Nous, Alain Beyens, Notaire à Sambreville, le six août deux mille treize
, enregistré à Fosses la Ville, le douze août deux mille treize il résulte que :

S'est réunie l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la SOCIETE PRIVEE A RESPONSABILITE
LIMITEE «PREVITI M. & C.», dont le siège social est établi à 5060 SAMBREVILLE
(ARSIMONT), rue de Fosses, 93, dont le numéro d'entreprise est le 0536.454.837.

Société constituée au terme d'un acte reçu par le notaire soussigné, le trois juin deux mille treize dont les
formalités du dépôt ont été accomplies au greffe du Tribunal de commerce de Namur, le
cinq juillet deux mille treize .

L'assemblée générale aborde alors l'ordre du jour et, prend la décision suivante :

Suite à une erreur matérielle l'acte constitutif reprend comme siège social 5060 SAMBREVILLE
(ARSIMONT), Rue de Fosses, 27 alors que celui-ci est bien à 5060 SAMBREVILLE
(ARSIMONT), rue de Fosses, 93.

Signé le notaire Alain BEYENS, à Sambreville

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes
ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature